

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Avis public est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de La Matanie, de ce qui suit :

Que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Matanie a adopté, le 26 février 2025, le calendrier révisé des séances ordinaires 2025 du conseil et du comité administratif afin de changer l'heure des séances du comité administratif pour qu'elles se tiennent à 14 h 00 et de reporter la séance du 4 juin au 11 juin.

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL ET DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE LA MATANIE ANNÉE 2025	
CONSEIL DE LA MRC	COMITÉ ADMINISTRATIF
« Les séances ordinaires* du Conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Matanie, pour l'année 2025, seront tenues le 3^e mercredi des mois de janvier, mars, avril, mai, juin, août et septembre, ainsi que le 4^e mercredi des mois de février, octobre et novembre, à compter de 19 h 00, en la salle "Rivière-Bonjour" au sous-sol de l'Édifice de La Matanie situé au 158, rue Soucy à Matane. » 15 janvier 2025 26 février 2025 19 mars 2025 16 avril 2025 21 mai 2025 18 juin 2025 20 août 2025 17 septembre 2025 22 octobre 2025 26 novembre 2025	« Les séances ordinaires du comité administratif de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Matanie, pour l'année 2025, seront tenues à 14 h 00, en la salle "Les Ruisseaux" de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à Matane. » 5 février 2025 5 mars 2025 2 avril 2025 7 mai 2025 11 juin 2025 9 juillet 2025 6 août 2025 3 septembre 2025 8 octobre 2025 12 novembre 2025 10 décembre 2025
* Si les conditions climatiques empêchent la tenue de la séance ordinaire celle-ci est reportée au mercredi suivant même heure même lieu.	

Fait à Matane, ce 27^e jour de février 2025.

Le directeur général et greffier-trésorier
Olivier Banville, urb.